

COMMUNIQUE DE PRESSE  
KEMENADENN KELAOUÏN

Mercredi 27 juin 2023

## Premiers secours : Les formations pour juillet 2023

Dans le cadre de sa politique jeunesse à destination des 11-15 ans, la ville de Quimper organise une campagne d'initiation à la Prévention et secours civique de niveau 1 (PSC1) en partenariat avec la Croix-Rouge française de Quimper. Trois nouvelles sessions sont programmées en juillet.

Afin de favoriser la citoyenneté à travers la promotion de la culture de la sécurité civile et l'éducation à la responsabilité, la ville de Quimper lance en 2023 une action inédite : contribuer au financement de formations aux gestes de premiers secours pour les 11-15 ans. **Trois nouveaux créneaux de formation de PSC1** pour juillet sont d'ores-et-déjà ouverts aux inscriptions :

- Mardi 4 juillet, de 9h à 18h
- Mardi 11 juillet, de 13h30 à 18h **et** mercredi 12 juillet, de 9h à 12h30
- Jeudi 27 juillet, de 18h à 22h **et** vendredi 28 juillet, de 18h à 22h

Le PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1) a été créée pour donner à chaque citoyen les compétences afin d'effectuer les gestes de premiers secours en cas d'accident, tant dans la vie quotidienne qu'en situation de catastrophe.

Les objectifs de la formation :

- Prévenir et évaluer les risques pour éviter le sur-accident pour soi-même ou son entourage
- Reconnaître les signes de détresse vitale pour alerter et informer les secours sur l'état de la victime
- Pratiquer les gestes de secours qui éviteront l'aggravation de l'état de la victime ou une issue fatale en attendant l'arrivée des secours.

La formation dure huit heures par groupe de dix personnes.

**Renseignements : [jeunesse.16-29@quimper.bzh](mailto:jeunesse.16-29@quimper.bzh)**

**Inscriptions : [contact.quimper@croix-rouge.fr](mailto:contact.quimper@croix-rouge.fr)**



### CONTACT PRESSE

CABINET/COMMUNICATION  
HÔTEL DE VILLE ET  
D'AGGLOMERATION  
CS 26004  
29107 QUIMPER CEDEX

TÉL. 02 98 98 88 99

[presse@quimper.bzh](mailto:presse@quimper.bzh)

### PLUS D'INFOS

[www.quimper.bzh](http://www.quimper.bzh)

**Tarif : 60 € par participant.** La ville de Quimper participe à hauteur de 50 € par participant, le reste à charge pour chaque jeune Quimpérois est alors de 10 €.